# 

* Datum : 04-05-2018
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2018819834
* Auteur :

Justice de paix du canton d'Enghien-Lens, siège d'Enghien
Désignation
Par ordonnance du 12 avril 2018, le Juge de Paix du canton d'Enghien-Lens, siège d'Enghien a prononcé des mesures de protection des biens, conformément à la loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Madame Jeannine Jeanne DEDOBBELEER, née à Sint-Pieters-Kappelle le 18 juin 1941, domiciliée à 7850 Enghien, Rue des Combattants 5.
Monsieur François PIEROPAN, domicilié à 7850 Enghien, Boulevard d'Arenberg 51 Bte 3/16, a été désigné en qualité de personne de confiance de la personne protégée susdite.
Madame Anne Marie, Simonne, Louis, Ghislena DE WEERDT, Infirmière, domiciliée à 7864 Lessines, Rue de la Station d'Acren 43, a été désignée en qualité d'administrateur des biens de la personne protégée susdite.
La requête a été déposée au greffe du Tribunal de céans en date du 19 décembre 2017.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Mariest Catherine